



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le mardi 27 mars 2001 — Vol. 37 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

| | |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée | 145,00 \$ |
| Débats des commissions parlementaires | 500,00 \$ |
| Pour une commission en particulier: | |
| Commission de l'administration publique | 75,00 \$ |
| Commission des affaires sociales | 75,00 \$ |
| Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation | 25,00 \$ |
| Commission de l'aménagement du territoire | 100,00 \$ |
| Commission de l'Assemblée nationale | 5,00 \$ |
| Commission de la culture | 25,00 \$ |
| Commission de l'économie et du travail | 100,00 \$ |
| Commission de l'éducation | 75,00 \$ |
| Commission des finances publiques | 75,00 \$ |
| Commission des institutions | 100,00 \$ |
| Commission des transports et de l'environnement | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions) | 15,00 \$ |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télocopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le mardi 27 mars 2001

Table des matières

| | |
|---|---|
| Élection de la présidente, Mme Madeleine Bélanger | 1 |
| Élection du vice-président, M. Serge Geoffrion | 1 |

Intervenants

M. Michel Bissonnet, vice-président de l'Assemblée

M. Lawrence S. Bergman

M. Stéphane Bédard

Le mardi 27 mars 2001

Élection de la présidente et du vice-président

(Seize heures trente-neuf minutes)

Le Président (M. Bissonnet): Je vous demanderais votre collaboration et un peu d'ordre, s'il vous plaît, là. Je comprends qu'il y a beaucoup de gens qui attendent que les commissions soient toutes terminées, mais je vous demanderais votre collaboration, c'est plus facile pour la présidence.

Alors, je déclare ouverte la séance de la commission de l'éducation. Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président ou de la présidente et du vice-président de la commission, ou vice-présidente, conformément à l'article 127 du règlement de la commission de l'Assemblée nationale qui a décidé aujourd'hui que la présidence de cette commission devait être à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Selon l'article 135, le président et le vice-président de chaque commission doivent être élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection de la présidente,
Mme Madeleine Bélanger**

Je suis prêt donc à recevoir les propositions pour le poste de la présidence. M. le député de D'Arcy-McGee.

M. Bergman: M. le Président, je désire proposer la députée de Mégantic-Compton, Mme Madeleine Bélanger, au poste de présidente de la commission de l'éducation.

Le Président (M. Bissonnet): Je reçois votre proposition. Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

Des voix: Bravo!

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

● (16 h 40) ●

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Je déclare donc élue présidente de la commission de l'éducation Mme la députée de Mégantic-Compton.

**Élection du vice-président,
M. Serge Geoffrion**

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président ou de vice-présidente. M. le député de Chicoutimi.

M. Bédard: M. le Président, c'est avec un bonheur non contenu que j'ai l'honneur de présenter la motion suivante:

«Conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, je propose le député de La Prairie, M. Serge Geoffrion, à titre de vice-président de la commission de l'éducation pour toute la durée de son mandat.»

Le Président (M. Bissonnet): Votre proposition est reçue par la présidence. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autres propositions. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Je déclare donc élu vice-président de la commission de l'éducation M. le député de La Prairie.

La commission de l'éducation, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 16 h 41)

